

*Le Directeur du Cabinet  
du Premier Ministre*

Paris, le 27 FEV. 1994

12 - 0324

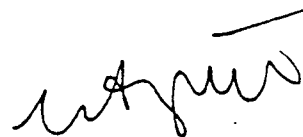
**NOTE**

—  
pour  
**Monsieur le Ministre de la Coopération  
- Directeur de Cabinet -**

**OBJET** : Maintien à BUJUMBURA d'un élément français de sécurité.

Le Premier Ministre donne son accord pour le maintien au Burundi du détachement d'assistance militaire chargé de la formation des personnels de sécurité des hautes autorités de l'Etat burundais.

Ce maintien est décidé pour une période de 4 mois à compter du 7 mars 1994 ; il concerne une quinzaine de personnels militaires.



Nicolas BAZIRE

**Copies à :**

- Monsieur le Ministre d'Etat
- Ministre de la Défense - Directeur de Cabinet
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
- Directeur de Cabinet